



COMPTE-RENDU

ZAC DE LA REMISE
Comité Permanent de Concertation
18 mai 2016
Service Urbanisme
Direction des services Techniques

Destinataires : Alexandra ROSETTI, Maire, Mesdames et Messieurs les membres du CPC

Sous couvert de : Delphine LAMOURE-MOREL, DGS
Mohamed MAHIEDDINE, DGA

Rédacteur : VCo
Date : 14/06/2016

Dans le cadre de l'avancement de la ZAC de la Remise et à la suite du CPC du 2 septembre 2015, après un rappel de la programmation de logements et du pôle glisse, il est proposé aux personnes présentes de débattre sur l'emplacement des équipements publics et sur les questions de développement durable.

Les questions / demandes de précision portent sur les sujets suivants :

Le logement

Il est rappelé que l'enveloppe globale du nombre de logements n'a pas bougé, elle reste de l'ordre de 500 logements, dont 25 à 30 logements sur la Pointe Collège.

Le pourcentage de logements en accession aidée, 9 %, correspond à une réponse politique au vu d'un équilibre global de l'offre sur ce nouveau quartier, des demandes, de l'estimation de la charge foncière qui en découle dans le bilan global de la ZAC.

La densité sera modérée, environ 500 logements sur 10 hectares, cela représente une moyenne de 50 logements par hectare ; par comparaison, c'est largement trois fois moins que le récent programme Villa aux Fleurs en centre-ville.

D'un point de vue urbain, il est remarqué qu'il serait souhaitable de limiter les murs et les grilles.

D'un point de vue développement durable, la Municipalité s'interroge sur la performance énergétique des bâtiments, afin de privilégier des objectifs réalisables et raisonnables en termes de coûts, ainsi qu'en adéquation avec les usages des habitants ; il n'est pas forcément souhaitable de privilégier les toutes dernières technologies, le bon sens doit l'emporter.

Lors de l'appel à projets auprès des promoteurs, l'un des lots pourrait faire l'objet d'un vote de préférence par les habitants.

Le pôle glisse

Le pôle glisse regroupera les activités type bicross, skatepark, pumptrack...

Le nombre de licenciés est supérieur à 600, l'association étant de niveau régional, voire national avec l'utilisation du nouveau vélodrome. Le bicross de Voisins le Bretonneux garde toute son utilité par rapport au vélodrome car il s'adresse aussi à un public de jeunes et de débutants qui ne pourraient pas s'entraîner au vélodrome.

Les futurs équipements publics

Concernant la crèche, l'extension de 15 berceaux soulève des interrogations. Une liste d'attente existe aujourd'hui, il ne sera pas forcément possible de répondre à toutes les demandes, mais au-delà du nombre de berceaux, l'objectif est de poursuivre l'adaptation de l'accueil des enfants à l'évolution de la demande des familles, c'est-à-dire de plus en plus en temps partiel.

Avec un pôle petite enfance neuf construit au nord de la RD 36, l'espace libéré de l'actuelle crèche des Diablotins pourrait être repensé pour une utilisation par le service Jeunesse ainsi que par le CLAE de l'école des Pépinières. Le souhait de la Municipalité est que le pôle petite enfance trouve un emplacement où il soit mis en valeur.

Il est précisé qu'un groupe de travail se penche sur les besoins de la future maison de quartier, de façon à affiner la programmation.

La circulation

Il est demandé que soient prévues de réelles voies cyclables, et que les bus desservent le quartier. Il est demandé si la rue de la Remise sera réglementée en zone 30 ou 50 ; cette question n'est aujourd'hui pas tranchée.

Il est bien prévu de reconstituer du stationnement qui permettra d'accueillir notamment les enseignants du collège. Il serait aussi souhaitable que le Département envisage de créer des places dans l'enceinte du collège.

Conclusion

Un prochain rendez-vous avec le CPC traitera probablement plus précisément des questions de circulations, et notamment de l'aménagement du carrefour ; les services de Saint Quentin en Yvelines travaillent avec ceux du Département sur le sujet, mais il était trop tôt pour en faire un retour lors de la présente réunion.

Des ateliers pourraient être aussi réorganisés avec les riverains.